

Motion proposée par les syndicats agricoles FDSEA, CDJA, la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées et l'ASPP 65

Depuis le renforcement de la population d'ours au printemps 2006, les éleveurs, sur l'ensemble du massif des Pyrénées, ont subi une pression plus grande ; les attaques régulières d'ours sur leurs troupeaux les empêchent de mener normalement leurs activités sur les exploitations et les estives. Au-delà des nombreuses bêtes tuées, blessées ou disparues, les rescapées ne veulent plus fréquenter les zones où a sévi le prédateur. Des pans entiers du territoire montagnard vont être abandonnés. Les conditions de vie des éleveurs sont bouleversées, leurs revenus sont amputés. **C'est un désastre économique, social et écologique auquel l'ensemble de la population pyrénéenne souhaite remédier.**

Nous avons besoin au contraire d'un pastoralisme fort, conscients du rôle majeur de l'élevage sur les activités touristiques d'hiver comme d'été : maintien du manteau neigeux pour les stations de ski, diversité remarquable de la flore sur les pâturages d'altitude, beauté d'un paysage ouvert,...**autant d'avantages que tous ensemble nous souhaitons sauvegarder.**

Sur les Hautes-Pyrénées, l'ourse **Franska**, importée de Slovénie, est une dévoreuse insatiable de moutons. Elle tue, non seulement pour se nourrir mais pour tuer ; de nombreux animaux blessés doivent être euthanasiés ou sont portés disparus. Elle peut s'approcher des habitations : l'an dernier, elle a fait les poubelles dans un village, elle a perturbé tout l'été la vie les transhumants des estives du Pibeste et de l'Estibette, condamnant ce secteur à l'ensauvagement.

La Préfecture vient d'alerter les maires du canton de Luz Saint-Sauveur et le président de la Commission Syndicale de la Vallée de Barèges sur la présence de **Franska** afin qu'ils en informent les résidents de leurs communes. Nous y voyons la preuve d'un danger possible, et non avoué par l'Etat, pour l'homme.

Nous en avons assez de l'autisme de tous ceux à qui nous avons longuement expliqué que la cohabitation reste un leurre.

C'est pourquoi, compte tenu des éléments de prédatons et de dangerosité, nous exigeons de l'Etat et de ses représentants :

- **la capture immédiate de cette ourse, et son retrait du massif pyrénéen,**
- **l'arrêt définitif du plan de réintroduction de l'ours dans les Pyrénées,**
- **la prise de mesures sérieuses et efficaces pour empêcher les nuisances des autres ours sur l'ensemble du territoire pyrénéen.**